



BTS FLUIDES, ÉNERGIES, DOMOTIQUE OPTION B FROID ET CONDITIONNEMENT D'AIR



Formation certifiante

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir le diplôme ou certification
- Acquérir l'obtention du diplôme et/ou les compétences nécessaires à l'exercice du métier visé
- Poursuivre ses études et/ou s'insérer dans un emploi durable

Se préparer au BTS Fluides Énergies Domotique, Option B : Froid et Conditionnement d'Air (FED option FCA)

Le champ d'activité du technicien supérieur "Froid et conditionnement d'air" est essentiellement centré sur la chaîne du froid et le traitement de l'air (froid commercial, industriel, conditionnement d'air)

Il intervient à tous les stades d'une affaire de la conception à la réalisation jusqu'à la maintenance de l'équipement. Il doit ainsi dimensionner, définir et dessiner les installations, chiffrer, planifier, contrôler les travaux, mettre en service et optimiser les équipements. Il sera également amené à conseiller les clients.

Le titulaire du BTS peut être amené à travailler dans les domaines suivants : BE, entreprises d'installation ou de maintenance, fournisseurs ou fabricants d'équipements, collectivités territoriales

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu du programme ci-dessous répond aux objectifs opérationnels évalués dans le cadre de la préparation du diplôme ou de la certification, conformément au référentiel en cours de validité.

Enseignements professionnels

- Analyse et définition d'un système
- Etude physico-chimique d'un système
- Intervention sur les systèmes
- Conduite de projet
- Devis, communication, négociation

Enseignements généraux

- Culture générale
- LV1
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques

Immersion professionnelle

Les apprenti(e)s bénéficient d'une immersion professionnelle en entreprise, intégrée dans le programme de formation.

NIVEAU D'ENTRÉE EN FORMATION

• Niveau 4 (Bac général, professionnel ou technologique, BP)

Durée (variable selon le type de contrat) 1575 heures en centre 1715 heures en entreprise 3290 heures totales

Modalités de l'alternance

Le CFA académique propose différents rythmes d'alternance afin de répondre aux besoins des formations et des employeurs, en fonction des spécificités des secteurs d'activité. Ces rythmes peuvent être de 2 jours en CFA / 3 jours en entreprise ou inversement, ou encore en alternance hebdomadaire ou mensuelle. Le rythme choisi reste identique tout au long de la formation en apprentissage et s'aligne avec le calendrier des vacances scolaires, périodes durant lesquelles les apprentis sont en entreprise. Pour plus de précisions, contactez-nous.

Public

Apprenti

Code RNCP: 38361

Certificateur : Ministère de l'enseignement

supérieur et de la recherche

 $\label{lem:delaction} \textbf{Date d'enregistrement de la certification}:$

Du 02/04/2014 au 31/12/2028

NSF: 227

ROME: I1306, D1407, F1106

Formacode: 22604, 22499, 22635

Prix TTC

0.00€

Le prix de la formation correspond au coût contrat du référentiel France

Compétences. Aucun reste à charge de frais pédagogiques pour l'entreprise et l'apprenti. Pour les apprentis du secteur public des coll. territoriales, financement

selon barème CNFPT

Financements

☑ Ouvert en contrat d'apprentissage

CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET PRÉ-REQUIS

Aucune

SITUATION DE HANDICAP

Besoin d'un aménagement personnalisé lié à un handicap ? <u>Contactez notre cellule handicap</u>

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Délais:

La date théorique du début de formation est fixée en septembre. Possibilité d'intégration en cours d'année, selon le parcours du candidat.

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Modalités:

L'apprentissage est accessible aux jeunes de plus de 15 ans ayant terminé le cycle collège et de moins de 30 ans (29 ans révolus) à la date de conclusion du contrat.

Plus d'informations sur les conditions spécifiques d'accès à l'apprentissage : https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2325

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Modalités d'évaluation :

Contrôles en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles écrites et orales

Certification:

Brevet de technicien supérieur, délivré par le Ministère de l'Education nationale, Inscrit au RNCP Relevé d'acquis

NIVEAU À LA SORTIE DE FORMATION

• Niveau 5 (BTS / DUT) - bac +2







Taux d'insertion Taux de réussite Taux de satisfaction 69 % 83 % 82 %

PERSPECTIVES MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

Le/la titulaire du BTS option B ("froid et conditionnement d'air") peut travailler dans les domaines suivants :

- Bureaux d'études techniques (BET) et entreprises,
- Entreprises d'installation et/ou de maintenance,
- Fournisseurs et/ou fabricants d'équipements,
- Collectivités territoriales,
- Sociétés productrices d'énergie.

Type d'emplois accessibles :

Dates et lieux

28110 Lucé

0237352852

du 01 septembre 2025 au 27 août 2027



Lycée professionnel Philibert de l'Orme 7 Rue Jules Ferry



Charles SABAN ddfpt.28p-delorme@ac-orleans-tours.fr

• Frigoriste, technicien en conditionnement de l'air, technicien froid et climatisation, technicien en exploitation climatique, domoticien

Pour en savoir plus, voir la fiche France Compétences

ÉQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS

Ce BTS débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en un an en licence professionnelle.

Exemple(s) de formation(s):

- Licence pro mention domotique
- Licence pro mention gestion et maintenance des installations énergétiques
- <u>Licence pro mention installations frigorifiques et de conditionnement d'air</u>

Pour en savoir plus, voir la fiche Onisep